



ACADÉMIE DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

Procès-verbal résultats – CCMA Enseignement Privé

Élection des représentants des maîtres à la Commission Consultative Mixte Académique

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique centralisateur réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 20h45, au rectorat de l'académie de Limoges, 13 rue François Chénieux 87031 Limoges cedex proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Présidente : Madame CARISTO Emilie

Secrétaire : Madame DUPERTUIS Valérie

Secrétaire suppléante : Madame BOUCHAUD Corinne

Délégués des listes :

1. Monsieur PANTAGIS Julien, délégué de liste FEP-CFDT

2. Madame BOURGAISSE Isabelle, déléguée de liste SPELC

3. Monsieur MAZUER Richard, délégué de liste CGT-EP

4. Madame SOUVIGNET Marielle, déléguée de liste SNEC-CFTC

5. Madame LEVACHER Frédérique, déléguée de liste SPELC

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	502
Nombre des votants :	224
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	6
Nombre de suffrages valablement exprimés :	218



ACADÉMIE DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

Listes en présence

Listes en présence	CGT-EP	SPELC	FEP-CFDT
Nombre de voix	42	88	88
Nombre de sièges	0	1	2

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = $218/3=72,67$

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
CGT-EP	$42/72,67=0,58$
SPELC	$88/72,67=1,21$ soit 1 siège
FEP-CFDT	$88/72,67=1,21$ soit 1 siège

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(2)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(3)** répartis selon la règle du QE = 2

Nombre de sièges restant à pourvoir **(3) – (2) = 1**



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Etape 3 : Attribution au tirage au sort du 3^{ème} siège compte tenu de l'égalité de voix (88) obtenues par le SPELC et la FEP-CFDT :

Listes en présence	Résultat du tirage au sort
SPELC	
FEP-CFDT	3 ^{ème} siège attribué à la FEP-CFDT

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° .

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
CGT-EP	
SPELC	
FEP-CFDT	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
CGT-EP	0
SPELC	1
FEP-CFDT	2

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Titulaires	Madame BENOIT Fabienne, FEP-CFDT
	Monsieur CATHERINOT Emmanuel, FEP-CFDT
	Madame BOURGAISSE Isabelle, SPELC
Suppléants	Monsieur PANTAGIS Julien, FEP-CFDT
	Madame ROLLAND-LAUGAA Anne, FEP-CFDT
	Monsieur POUCH Christian, SPELC

E. Observations

--

F. Emargements

La présidente	
La secrétaire	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
Monsieur MAZUER Richard, délégué de liste titulaire CGT-EP	
Madame SAGE Pauline, déléguée de liste suppléante CGT-EP	
Madame BOURGAISSE Isabelle, déléguée de liste titulaire SPELC	
Monsieur PANTAGIS Julien, délégué de liste titulaire FEP-CFDT	
Madame BENOIT Fabienne, déléguée de liste suppléante FEP-CFDT	